

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article930>



Comité Technique Paritaire Académique réuni au Rectorat
le 29 mars 2005

CTPA du 29 mars 2005 : leurres et poudre de perlimpinpin !

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Comité social d'administration académique (CSAA)
(ex-CTA) -



Date de mise en ligne : mardi 29 mars 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Bon nombre de mesures présentées par la Rectrice lors du CTPA du 29 mars ne sont que **poudre aux yeux**.

Langues vivantes

« Pas de groupe de langues de plus de 20 élèves en Terminale ». Les enseignants de Langues vivantes se réjouissaient ! « Ah non, c'est seulement pour les Terminales générales, et peut être même seulement pour les Terminales L ». Mesure qui ne va pas coûter cher...

Classes bilangues

« Des classes bilangues allemand-anglais et anglais-allemand sont créées à la rentrée prochaine ». Mais pour 59 créations, il y a au moins le double de fermetures de section d'allemand LV1 et LV2 en parallèle. **Effet d'annonce** qui ne coûte pas cher, non plus....

Économies, suppressions

Le SNES a fait une « non-déclaration » préalable : nous avons déjà dit au Recteur, lors des CTPA précédents, ce que nous pensions de ses propositions et de celles du Ministre. **Elles ne recueillent pas notre accord**.

Telle formation est fermée dans un lycée public, mais existe dans un lycée privé d'une commune voisine. Il faut des [mobilisations gigantesques pour qu'un BTS ne soit pas fermé](#).

Les effets d'annonce continuent toujours sur le thème des économies. « Il y a seulement 8 élèves dans ladite formation cette année scolaire. Donc on ferme la section. Il n'est pas question de gaspiller les deniers publics ». L'opinion publique ne peut qu'approuver...

Le Recteur doit supprimer 340 équivalents temps plein (E.T.P.) = 340 x 18 h. A l'heure actuelle, elle a déjà supprimé 300 postes. Elle doit donc trouver 40 x 18 h = 730 heures d'enseignement à supprimer aux élèves dans notre académie pour la rentrée scolaire 2005-2006. Ce seront des heures *provisoires*, le terme en indique bien, d'ailleurs, la non-pérennité.

Suppléances à profil ?

Des postes à profil sont créés pour suppléer des enseignants en cas de maladie (option danse). A quand la généralisation de ce système pour les autres options ? (Histoire enseignée en anglais, etc). **Le SNES et le SNEP ont vigoureusement dénoncé cette politique**.

De surcroît, l'implantation d'un poste à profil (ex-PEP3, baptisé dorénavant SPEA, poste spécifique relevant du mouvement intra-académique) peut compromettre l'existence d'un poste chaire, provoquant ainsi éventuellement

une mesure de carte scolaire, ou un complément de service à devoir par un enseignant nommé sur un poste non étiqueté « SPEA ».

Commissions permanentes non réunies

Le SNES a dénoncé l'absence de réunion - dans certains établissements - de la Commission permanente avant celle du Conseil d'administration sur des questions pédagogiques, telle que la préparation de la rentrée.

Cette carence est d'autant plus grave que les collègues élus au sein de ces instances et qui demandent qu'elles fonctionnent comme les textes le prévoient sont réprimandés par leur hiérarchie.



Fédération Syndicale Unitaire

Syndicat national des enseignants de Second degré

Post-scriptum :

– Lire le [compte rendu exhaustif du CTPA du 29 mars 2005](#) rédigé par Pascale Marlin (S2 89), commissaire paritaire agréée.